

Le Secrétaire général de la Francophonie

**Objet : Projet de loi relatif à l'enseignement
supérieur et à la recherche**

Paris, le - 3 AVR. 2013

Monsieur le Premier Ministre,

Votre gouvernement a proposé récemment des modifications à la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. J'en ai pris connaissance et je salue les objectifs que vous poursuivez par ce changement législatif qui vise notamment à favoriser le décloisonnement des institutions et la mobilité des étudiants ainsi qu'à donner un nouvel élan à la recherche.

Je me permets néanmoins de vous faire part de quelques inquiétudes que soulèvent les nouvelles exceptions que ce projet de loi veut introduire à la règle faisant du français la langue de l'enseignement supérieur et de la recherche. Plusieurs observateurs avisés estiment que, telles qu'actuellement libellées, ces deux nouvelles exceptions en faveur des langues étrangères menacent ce principe général et ouvrent la porte à des interprétations qui pourraient porter atteinte au statut de la langue française dans l'enseignement universitaire.

Comme vous le savez, les enjeux de l'internationalisation soumettent déjà les universités, leurs responsables, les enseignants, et les chercheurs à de très fortes pressions en faveur du monolinguisme anglais.

En conformité avec le discours fort et les messages mobilisateurs portés par le Président de la République française, Son Excellence Monsieur François Hollande, au Sommet de la Francophonie à Kinshasa, relatifs au rôle et à l'exemplarité de la France, eu égard à la langue française et à la Francophonie, j'encourage votre gouvernement à ne prendre aucune mesure qui puisse affaiblir le français en tant que langue du savoir, de l'expertise et du transfert de connaissances et de technologies.

La France et les Français doivent continuer de porter cette ambition pour leur langue partagée par plus de deux cent-vingt millions de locuteurs à travers les cinq continents. C'est non seulement une fierté, mais aussi une responsabilité dont nous tous mesurons les exigences.

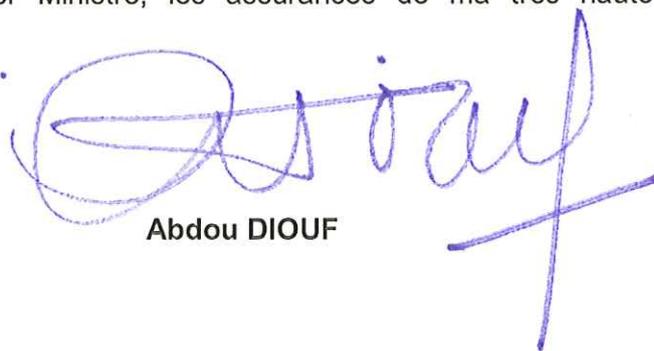
.../...

Son Excellence Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier Ministre
Bureau du Premier Ministre de la République française
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

L'Organisation internationale de la Francophonie comme les Opérateurs des Sommets, tous interpellés par la place et le rayonnement du français, se tiennent à votre disposition pour contribuer à renforcer le dialogue fructueux engagé à la faveur du Sommet de Kinshasa autour des grands enjeux de la langue que nous avons en partage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Amicalement.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Diouf', with a long horizontal stroke extending to the right.

Abdou DIOUF